

Mairie de
Causse et Diège

LE BOURG
MAIRIE LOUPIAC CAUSSE DIEGE WANAD
12700 CAUSSE ET DIEGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 24 FÉVRIER 2020

Président :

Serge

MASBOU

Secrétaire(s) de séance :

Jasmine SOULIÉ

Présents :

Marilyn BÉNABEN, Pierre GONDON, Pascal BERGON, Isabelle DELAIRE, Jasmine SOULIÉ, Angélique POUX, Lionel CARRIÈRE, Claude GRÈS, Alain PINET, Alain CHAYRÈS, Christian LAC, Serge MASBOU

Absents :

Yves FAVRE donne pouvoir à Serge MASBOU
Vincent SÉRIEYSSOL donne pouvoir à Claude GRÈS
Éric RAYNAUD

Choix du bureau d'étude dossier ÎLOT LOUPIAC:

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier la mission susvisée à PhBa Selas d'architecture SELAS Caroline Lafon, Présidente, pour un montant HT de 39 985€.

Questions diverses :

- le rideau de la salle des fêtes de Loupiac va être à nouveau installé avec un système de fixation plus performant. Le congélateur va être remplacé.
 - la salle des fêtes de Loupiac a été contrôlée et la commission n'a pas révélée de défaut. La commission a été commandée pour l'école. Les jeux extérieurs doivent également être contrôlés.
 - Clément Costes a validé tous les CADES.
 - le SIEDA va procéder au remplacement des lampes d'éclairage public énergivores par des leds dans tous les hameaux.
 - le sentier de randonnée va aboutir, les derniers panneaux viennent d'être validés.
 - une réunion du RPI aura lieu le 28 février à 14H30.
- La séance est déclarée close à 21H40.

Pour extrait :

En Mairie, le 05 Mars 2020

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

MAIRE



MASBOU

Serge

Signature et cachet